

Etudier les OGM, d'accord, mais pourquoi faire souffrir les rats ?

13 novembre 2012 / Robin des bois



La recherche française vient de s'illustrer dans le monde en exhibant le 19 septembre 2012 des

rats de laboratoire portant au bout de leur chemin de croix des tumeurs cancéreuses dignes d'animaux de foire ou de cabinets des monstruosités.

En prolongeant la vie et la douleur, les scientifiques de l'université de Caen ont quitté le champ de l'expérimentation animale pour rentrer dans les jachères illimitées de la torture. Cet acharnement pathologique est indéfendable.

La Directive européenne du Parlement Européen et du Conseil relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques date du 22 septembre 2010. Elle dit que la douleur, la souffrance, l'angoisse des animaux de laboratoire doivent être réduites au minimum.

La Directive dit aussi que les Etats-membres doivent s'assurer que toute souffrance inutile et infligée à un animal lors d'une procédure soit interrompue.

En poussant son expérience hors des limites prescrites par la Directive et en établissant dans le secret une procédure de cancérogénèse étendue à 2 ans et appliquée à 200 rats, l'université de Caen s'est en quelque sorte, « *pour la bonne cause* » et en consommant un budget de 3 millions d'euros, mise dans l'illégalité.

Il n'y a pas de « *bonne cause* » qui puisse justifier le maintien, la maintenance et enfin l'ostentation des douleurs et des cruautés inutiles.

Le 27 septembre 2012, il a été défendu par le représentant de Robin des Bois au Conseil d'Administration de l'ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - que l'Agence, dans son avis sur l'étude *Seralini et al.* devait au regard du bien être animal évoquer et encourager les méthodes de substitution à l'expérimentation in vivo en laboratoire.

Hélas, l'avis de l'ANSES rendu dans l'urgence le 19 octobre préconise des études élargies et consolidées à 400 animaux, sans préciser les espèces. Il pourrait s'agir de souris, de gerbilles, de rats ou de hamsters. D'autres instances françaises et européennes réclament elles aussi des études complémentaires.

Pourtant, il est bien connu que les résultats d'études toxicologiques menées sur les rongeurs et sur d'autres animaux ne sont pas transposables avec fiabilité à l'espèce humaine.

Il serait par exemple plus convaincant de recueillir dans le cadre d'une étude épidémiologique internationale les enseignements de l'expérimentation animale qui consiste depuis plusieurs années à nourrir des millions de vaches et d'autres animaux d'élevage avec les maïs et les sojas transgéniques.

Qu'en pense ou quand pense la plateforme pour le développement de méthodes alternatives en expérimentation animale installée en 2008 et regroupant le Ministère de la recherche, les industries chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques, le CNRS, l'INERIS et l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) maintenant absorbée par l'ANSES ?

.....

En 1989, Robin des Bois a retardé de plusieurs mois l'ouverture de l'animalerie expérimentale de Rhône-Poulenc à Alfortville dans la région parisienne.

Entre 1987 et 1990, Robin des Bois en coopération avec Environmental Investigation Agency a stoppé les pratiques d'un consul de France au Sénégal qui exportait frauduleusement des babouins et des chimpanzés vers des laboratoires européens.

Source et photo : [Robin des bois](#)

Lire aussi : [OGM : ils sont dangereux, conclut l'étude scientifique la plus complète jamais menée](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Tribune](#) >
- [Adresse de cet article](#) : <https://reporterre.net/Etudier-les-OGM-d-accord-mais>